

CONSEIL MUNICIPAL du 27 juillet 2020

L'an deux mille vingt le 27 juillet à 18h30 heures, le Conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard MOUNIER, Maire.

PRESENTS : Mmes BOUDEVILLE Fatiha, GODAERT Victoria, JOEL-WENGER Constance, MIGNON Françoise, SWINNEN Dominique, MM. BOSIO Alexis, CERESA Nicolas, CHEYSSIERE-BERTHEZENE Frédéric, COURT Jean-Paul, FULCRAND Jean-Louis, MOUNIER Bernard

A noter, M. BOSIO Alexis est arrivé à 20h15.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme SWINNEN Dominique

Le huis clos, en raison du contexte sanitaire, est voté à l'unanimité.
Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire propose de modifier l'ordre du jour afin d'ajouter :
- Intempéries des 12 et 13 juin, travaux et demande de subvention.
Le Conseil municipal accepte les modifications de l'ordre du jour à l'unanimité.

1. Désignation du délégué élu au CNAS.

M. le Maire informe le Conseil municipal d'un courrier en date du 16/06/2020 du Comité National d'Action Sociale (CNAS) à laquelle la commune est adhérente, invitant le conseil municipal à désigner un élu délégué pour les six années à venir.
Le rôle du délégué sera de porter la voix de la commune au sein des instances du CNAS et de représenter le CNAS au sein de la commune.

M. le Maire demande s'il y a un volontaire parmi les conseillers municipaux, M. Nicolas CERESA se présente,

Oùï de cet exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de procéder au vote à main levée et désigne à l'unanimité, M. Nicolas CERESA, délégué élu du CNAS de la commune.

2. Intempéries des 12 et 13 juin, travaux et demande de subvention.

Suite aux intempéries des 12 et 13 juin 2020 ayant causées de nombreux dégâts sur la commune et considérant l'arrêté ministériel en date de la 06/07/2020 portant reconnaissance en catastrophe naturelle, M. le Maire rappelle au Conseil municipal que :

- des travaux ont été réalisés en urgence
- des devis sont en cours pour la remise en état des routes et chemins communaux, murs de soutènement, canalisations AEP- EU...
- et qu'il y a lieu de solliciter des subventions auprès de l'Etat du Conseil Départemental, de la Région Occitanie et de toutes autres entités en mesure d'apporter un soutien financier à la lourde charge des travaux précités.

Oùï cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les travaux et la demande de financement et donne pouvoir à M. le Maire pour signer toutes pièces s'y afférant.

3. Récapitulatif des travaux

M. le Maire donne la parole à M. Jean-Louis FULCRAND, adjoint en charge des travaux, celui-ci fait un exposé des différents travaux en cours :

- Intempéries : des travaux en urgence ont été réalisés pour un montant de 22 230 euros TTC des devis pour un montant de 29 258 € TTC et d'autres sont en attente d'estimation pour la remise en état des dégâts occasionnés lors des intempéries (remise en état des routes et chemins communaux, murs de soutènement, canalisations AEP- EU, nettoyage des chemins, ...)

- Implantation des pylônes de téléphonie mobile : une rencontre a été organisée avec l'entreprise en charge du dossier, SPIE, sur les différents lieux, présentant la couverture la plus large :

Faveyrolles / La Coste : piste de la Cize

La Hierle : sur l'ancien pylône de relais TV

Monteils : sur un terrain privé, il y aura lieu de passer une convention avec les propriétaires.

Il se pose néanmoins la charge de l'entretien de la piste privée

M. Jean-Louis FULCRAND précise que toutes les poses de pylône se feront par hélitreuillage

WC public : M. Jean-Louis FULCRAND rappelle que le chantier a été arrêté pour plus de confort et de sécurisation de la place durant la saison estivale, un rendez-vous avec le comité de pilotage est prévu début septembre pour la suite à donner à ce chantier.

- Elargissement de la route de Monteils : Mme Constance JOEL-WENGER et M. Bernard MOUNIER sortent de la salle, M. Jean-Louis FULCRAND, tout en parlant d'éthique, propose de revoir le dossier depuis le début et de se rapprocher des services de secours afin de connaître leurs besoins en cas d'intervention.

4. Point sur les agents techniques

M Jean-Paul Court informe le conseil municipal que Maxime Vidal a pris ses fonctions de surveillant de baignade. Clément Dance, qui donne toutes satisfactions dans son implication et son travail, verra son contrat prolongé jusqu'à mi-septembre

M Nicolas CERESA informe le conseil municipal qu'une nouvelle chaudière thermodynamique a été commandée pour l'EHPA. Cette dernière couplée avec la chaudière à gaz servira à produire l'eau chaude de la maison de retraite durant l'été.

La société ayant opéré une modification statutaire le 31/12/2019, il est proposé d'ajourner la commande d'un montant de 13000 € TTC en attendant plus explications sur la pertinence d'un tel investissement, son financement et sur le suivi de cette installation par le prestataire.

5. Logements locatifs

M Frédéric CHEYSSIERE présente au conseil municipal un tableau récapitulatif des loyers et charges des 10 logements appartenant à la mairie, qui représentent une recette mensuelle de 3948.80 €. Il est souligné qu'il n'y a pas eu d'augmentation de loyer depuis 1999.

Pour les locations de locaux professionnels le montant est de 1257.51 €, hors Maison Clément.

Les loyers seront réajuster chaque année en fonction de l'indice INSEE, ce qui représente une augmentation de +/- 0.98 % mais sans effet rétroactif.

Il y a lieu de faire un courrier rappelant leurs droits et obligations aux locataires.

Sont également lister les divers travaux réalisés et à faire dans les différents logements.

6. Conseil d'école et SIRP

Mme Dominique SWINNEN fait le compte rendu du conseil d'école du 3^{ème} trimestre qui s'est tenu le 2 juillet en présence des 3 institutrices, de représentants des 3 mairies, de DSEN, du SIRP, des délégués des parents d'élèves.

Un bilan de l'année écoulé est présenté avec notamment la problématique de la gestion de la crise du COVID 19 et la continuité des cours. Les retours des parents et des enfants sont très satisfaisant suite à la mise en place des cours par mails et visioconférences.

Pour la rentrée de septembre il est prévu : 22 enfants à Saumane, 16 à Saint-André-de-Valborgne et 23 aux Plantiers. Les projets pour l'année 2020-21 seront essentiellement basés sur le livre, l'écologie et la citoyenneté.

Toutefois en raison de la crise sanitaire aucune décision concernant l'organisation de la rentrée n'a encore été donnée.

Concernant le SIRP une rapide présentation est faite. Il se compose de 4 représentants pour village du regroupement pédagogique (Saumane, l'Estréchure, Saint-André-de-Valborgne et les Plantiers). Le SIRP emploie les 3 accompagnatrices des transports scolaires, l'ATSEM, une secrétaire et d'une adjointe technique territoriale. Il achète les fournitures scolaires des écoles. Il gère les repas et leurs facturations. Il gère également les inscriptions des enfants au transport scolaire.

Le SIRP fonctionne avec les participations des communes (59 601€ pour l'année 2019).

7. Projet santé

Mme Constance JOEL-WENGER explique au conseil municipal que la télémédecine n'est pas uniquement de la téléconsultation mais peut également servir de télésurveillance, de formation, de télétransmission et de diagnostic.

Le souhait de la CPAM étant que le parcours de soin soit respecté, le remboursement de consultation en télémédecine n'est possible que depuis 2018.

Depuis la crise du COVID 19 beaucoup de règles ont été allégées (accès aux enfants) et de nombreux prestataires ont vu le jour qui propose des réseaux de médecins en visioconférence.

Mme Constance JOEL-WENGER a pris contact avec les médecins de Saint-Jean-du-Gard, 1 a répondu par la négative et elle en attente de retour de la Maison de Santé.

Deux rendez-vous ont été pris avec des prestataires, les 2 propositions sont à étudier.

Il y a 3 projets en Occitanie en 2019 qui ont bénéficié des aides des Fonds Européens, de l'Agence des Territoires mais on peut également solliciter l'ARS, la CPAM, le Département et l'Etat. Il faut faire de ce projet une priorité afin qu'il devienne un réel service public.

La communication auprès de la population sera primordiale.

8. Questions diverses

- Dette locative :
- Fête votive : Au vue la crise sanitaire et des règles de distanciation physique à respecter conseil municipal décide de ne pas donner un avis favorable à l'organisation de la fête votive de les Plantiers le week-end du 15 août.
- Monsieur le Maire fait le détail de tous les dossiers que le conseil municipal a déjà géré depuis son installation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

- 1. Désignation du délégué élu au CNAS** **2020/036**
- 2. Intempéries du 12et 13 juin travaux et demande de subventions** **2020/037**

Alexis BOSIO

Fatiha BOUDEVILLE

Nicolas CERESA

Frédéric CHEYSSIERE

Jean Paul COURT

Jean-Louis FULCRAND

Victoria GODAERT

Constance JOEL-WENGER

Françoise MIGNON

Bernard MOUNIER

Dominique SWINNEN